

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2021/A03M19EG/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

MONSIEUR JUSTIN DUTRAIVE
156 route de la Grand'Cour
69820 FLEURIE

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

I.5-Activité :

- Production
 Préparation

I.6- Catégories de produits :

- Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autres matériel de reproduction des végétaux**

Méthode de production :

- production durant la période de conversion

II.1 Répertoire des produits

Raisin de cuve (Gamay : Fleurie, Gamay : Beaujolais Village, Gamay : Beaujolais)

En conversion

Le présent document a été délivré sur la base de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.
« seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certification-bio.fr/certificats/> fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 31/01/2022, ANNECY

I.8-Certificat valable

Du 23/12/2021 Au 31/03/2023

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



II.8-Accréditation



ACCREDITATION n° 5-0539 -

portée disponible sur www.cofrac.fr
<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf>

CERT R4/Version 20211229